

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
SEANCE DU 17 FEVRIER 2014  
DELIBERATION N°2014-7

**OBJET : Recours à l'expertise du CNU pour l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

**DECIDE**

**D'APPROUVER à l'unanimité** le recours à l'expertise du CNU pour l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche.pour l'année 2014.

Fait à Tours, le 18 février 2014

Le Président,



Loïc VAILLANT